

# RÉNOVATION BBC\* MAISON INDIVIDUELLE

## CONDITIONS DES AIDES DE LA RÉGION



\* Bâtiment Basse Consommation

**Votre logement est difficile à chauffer et vous avez du mal à payer vos factures d'énergie?**

**Faire des travaux de rénovation énergétique vous paraît trop cher et trop compliqué?**

Pourtant, pour vous sentir bien chez vous, retrouver du confort dans votre logement ancien et diminuer vos factures, des travaux ambitieux sont souvent nécessaires voire urgents.

C'est pourquoi, la Région Bourgogne-Franche-Comté est à vos côtés pour vous accompagner, notamment grâce à un système d'aides permettant une rénovation efficace et pérenne de votre logement.



## POUR QUI?

Les aides s'adressent aux propriétaires de maisons individuelles ayant réalisé un audit énergétique (financé par la Région) et souhaitant réaliser des travaux de rénovation au niveau BBC\* : global ou par étapes.

Propriétaire occupant d'une maison individuelle, votre éligibilité est déterminée en fonction de votre revenu fiscal de référence (RFR). Pour une demande d'aide déposée en 2022, il faut prendre en compte votre revenu fiscal de l'année 2021.

La grille Anah ci-dessous vous permet d'identifier la catégorie dans laquelle vous vous situez au moment du dépôt de votre dossier.

\* Bâtiment Basse Consommation

### PLAFONDS DE RESSOURCES POUR LES DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2022

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	15 262	19 565
2	22 320	28 614
3	26 844	34 411
4	31 359	40 201
5	35 894	46 015
Par personne en +	+ 4 526	+ 5 797

## AIDE FINANCIÈRE

### POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION BBC

Subvention pour les travaux conformes aux recommandations de l'audit

	Très modestes ANAH	Modestes ANAH	Hors plafond ANAH**
Type de rénovation	GLOBAL / ÉTAPES	GLOBAL / ÉTAPES	GLOBAL / ÉTAPES
Études et accompagnement *** technique	3 000 € / 1 000 €	3 000 € / 1 000 €	3 000 € / 0 €
Aide aux travaux	7 000 € / 3 000 €	5 000 € / 2 000 €	3 000 € / 0 €
Bonus éco-matériaux	2 000 € / 2 000 €	2 000 € / 2 000 €	1 000 € / 0 €

\*\* RFR année n-1 du foyer < 30 000 € par part fiscale et par an. \*\*\* Les montants peuvent varier si la maison est située dans un territoire partenaire de la Région.

## AIDE FINANCIÈRE

### POUR L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Pour obtenir une aide financière de la Région pour la réalisation des travaux, votre projet doit obligatoirement faire l'objet d'un accompagnement technique.

Vous pouvez bénéficier d'une **subvention de 80 % des coûts d'accompagnement technique obligatoire correspondant aux prestations suivantes :**

► **maîtrise d'œuvre (MOE) ou assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :** supervision du projet, par un prestataire conventionné avec la Région, avec a minima relecture technique des devis, visites sur chantier, accompagnement au choix des entreprises et à la réception des travaux.

► **test d'étanchéité à l'air en fin de chantier** pour s'assurer de la qualité des travaux. Dans le cadre des aides de l'Anah, un accompagnement est réalisé par un opérateur agréé, qui peut aussi vous aider pour votre dossier. Les deux missions sont complémentaires et permettent de garantir des travaux réalisés de qualité.

**Sous certaines conditions, cet accompagnement peut même être gratuit!**

Pour connaître les aides auxquelles vous avez droit et pour constituer votre dossier de demande d'aide.



**Un accompagnement technique pour sécuriser votre projet.**

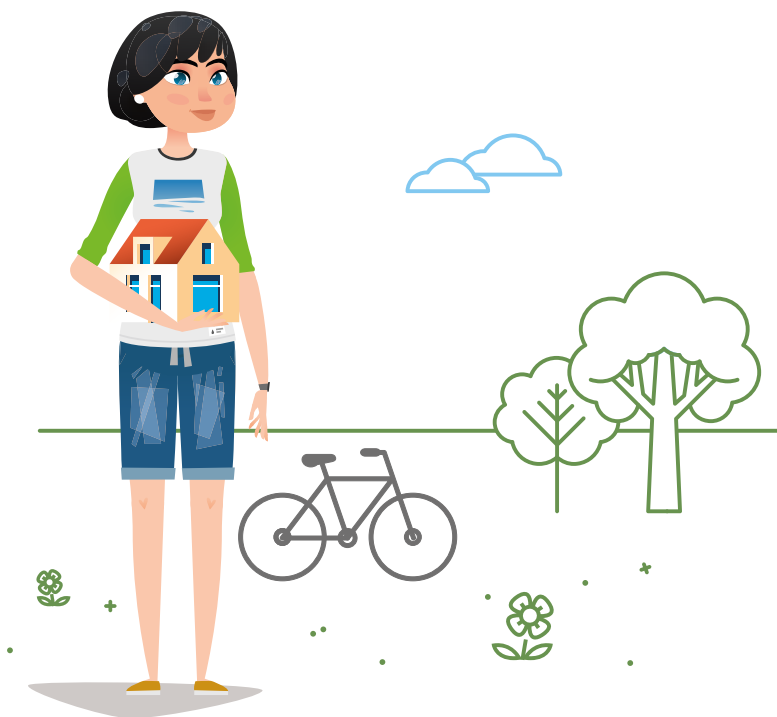
Renseignez-vous auprès de votre conseiller France Rénov' via le lien suivant : [effilogis.fr/trouver-mon-conseiller](http://effilogis.fr/trouver-mon-conseiller)



[effilogis.fr/trouver-mon-conseiller](http://effilogis.fr/trouver-mon-conseiller)

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ▶ Travaux non démarrés avant le dépôt de votre dossier.
- ▶ Projet conforme aux travaux préconisés dans l'audit.
- ▶ Gain énergétique minimum de 40 %.
- ▶ Au moins un des travaux portant sur l'isolation de la maison (murs, toiture, combles, plancher bas).
- ▶ Travaux conformes aux conditions techniques disponibles sur [www.effilogis.fr](http://www.effilogis.fr)



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

ACCÉLÉRATION  
LE PLAN  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ